

# Ceta: la Wallonie ne cédera pas

Samedi, au Parlement européen, le président de l'assemblée, le socialiste Martin Schulz, a tenté de convaincre un autre socialiste, le ministre-Président wallon Paul Magnette, de signer le Ceta. Sans succès.

■ L'Europe exige la position de la Belgique pour ce lundi. Le sommet avec le Canada risque d'être annulé.

Les lignes téléphoniques entre le rond-point Schuman, la rue de la Loi et l'Elysette sont ultra-bouillantes. Pendant tout le week-end, les autorités européennes et le gouvernement belge ont tenté, sans succès, de convaincre le gouvernement wallon de donner son accord au Ceta, le traité de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne. Le président du Conseil européen, Donald Tusk, a envoyé à la Belgique – donc à la Wallonie – ce qui ressemble fort à un ultimatum.

Pour ce lundi soir, *"si la Belgique n'est pas en position de dire si elle peut garantir qu'elle va signer"* le Ceta lors du sommet UE-Canada prévu ce jeudi à Bruxelles, *"il est très clair pour M. Tusk que cela ne fait aucun sens d'avoir un sommet. Il n'y aura pas de sommet ni de date fixée pour un nouveau sommet"*, a indiqué une source européenne à l'AFP.

## Suspense quasi nul

Donald Tusk fera le point avec le Premier ministre belge, Charles Michel (MR), lundi, avant d'appeler le Premier ministre canadien, Justin Trudeau, pour décider du maintien ou non du sommet. *"Si la Wallonie persistait à refuser de signer, aucun report ne serait accordé et le sommet n'aurait pas lieu"*, a dit dans des termes très clairs l'entourage de M. Michel. Mais le suspense est quasi nul. *"Je ne crois qu'il soit possible d'aller aussi vite"*, a déclaré le président

du PS, Elio Di Rupo, dimanche sur RTL, rappelant les propos tenus vendredi par le ministre-Président wallon, Paul Magnette (PS lui aussi), devant le Parlement wallon. Ce n'est pas avec un ultimatum *"qu'on va avoir un bon accord"*, a renchéri la députée socialiste Laurette Onkelinx, sur RTL également. Et M. Magnette *"a toujours refusé de s'installer dans un timing contraignant"*, a souligné son porte-parole.

**"Tiens bon, Paul!"**

Le chef du gouvernement sudiste compte, quoi qu'il arrive, repasser devant son Parlement pour obtenir son aval avant toute signature puisque c'est ce dernier qui lui avait demandé de ne pas parapher le texte (en fait, de ne pas déléguer la signature du gouvernement wallon à l'exécutif fédéral).

*"J'ai envie de dire à Paul Magnette: tiens bon!"* Patrick Dupriez, coprésident d'Ecolo, dans l'opposition en Wallonie, a répété dimanche que son parti *"est derrière"* le ministre-Président. *"Un énorme travail a été abattu au Parlement wallon.*

*Aujourd'hui, ce n'est pas l'heure de foncer. La seule victoire, c'est la réouverture des négociations afin de régler les points litigieux."* A commencer par la question très sensible – principale pierre d'achoppement entre la Wallonie et le reste de l'Europe – du tribunal d'arbitrage. Celui-ci permettra à des multinationales investissant dans un pays étranger de porter plainte contre un Etat adoptant une politique publique jugée contraire à leurs intérêts.

## Les deux courriers adressés à Magnette

A cet égard, Paul Magnette a reçu deux courriers dimanche. Le premier est un questions/

## 2

### TEXTES

Paul Magnette a reçu deux textes de la Commission, dimanche. Dont un sur le tribunal arbitral.

réponses de quelques pages *“qui répond dans une langue compréhensible à toutes les questions posées par le Parlement wallon”*, selon un diplomate européen. Le second, que l’AFP a pu lire, est un texte d’une page et demie contenant justement une proposition sur le tribunal d’arbitrage (on parle d’“ICS”, pour Cour d’investissements). On y trouve des garanties sur la transparence de ses travaux, sur l’impartialité des quinze juges qui le composeront et sur son accessibilité réelle pour les PME.

#### **Des documents décevants**

Le courrier spécifie aussi – et c’est un point important – que tout le volet sur l’arbitrage est exclu de la mise en œuvre provisoire du Ceta. Si le traité entrera en vigueur dès la signature des Etats, et devra ensuite être confirmé par les parlements nationaux et régionaux, ce ne sera pas le cas de l’ICS. Il ne sera effectif qu’après la ratification par les parlements.

Ce texte *“répond à toutes les réserves dont M. Magnette a fait part”*, jugent les Européens. Côté wallon, c’est peu dire qu’on n’a pas la même lecture de la situation. *“Les documents que nous avons reçus sont largement en deçà des avancées obtenues vendredi et samedi, répliquait-on au gouvernement, sans donner de détails. On ne voit pas comment le texte pourrait avoir l’accord du Parlement wallon alors que le précédent, contenant plus d’avancées, avait déjà été refusé...”*

#### **Le fédéral s’agace**

Dans les rangs du gouvernement fédéral, la colère a augmenté d’un cran ce week-end. L’impression qui domine est que la Wallonie n’a pas envie de négocier et préfère laisser durer son *“plaisir”*, celui de voir la Belgique un peu ridiculisée sur la scène internationale, et l’Europe faire le pied de grue.

Dimanche, des propositions de réunion ont été envoyées à Paul Magnette: 10 heures ou 14 heures. Le ministre-Président n’aurait pas voulu se déplacer. *“On a reçu les documents à 9h30. Il nous fallait quand même un peu de temps pour les analyser”*, répond son entourage. *“Mais du temps pour faire quoi?”*, s’interroge un ministre fédéral. *“Si la Région wallonne a de nouvelles demandes concrètes, que ses représentants les déposent sur la table et nous en discuterons avec la Commission. Mais nous avons le sentiment que les responsables wallons n’ont pas envie d’entamer un processus de négociation car il risquerait de déboucher sur un accord...”*

#### **Comité de concertation à 13h**

Quant à la procédure d’arbitrage, *“un problème délicat, il est vrai, nous nous battons tous pour que soit créée à terme une Cour internationale. Nous y arriverons peut-être même avant l’entrée en vigueur du traité. Ce qui est sur la table n’est en rien un recul. Les mécanismes sont déjà prévus dans des traités avec le Vietnam ou la Corée du Sud”*. Une autre source fédérale expose: *“Où est la cohérence de la position wallonne? La Région wallonne est actionnaire à 100% de la FN. Le volume d’affaires de la FN avec l’Arabie saoudite a triplé ces dernières années. Là, pas de problème. Permettre à l’entreprise liégeoise CMI de vendre à l’entreprise canadienne Bombardier des tourelles pour chars, là non plus, pas de problème. Mais signer un traité honorable, respectueux avec le Canada, impossible...”*

Un comité de concertation est prévu ce lundi à 13h entre le gouvernement fédéral et les exécutifs des entités fédérées pour définir la position belge. Le Premier ministre la communiquera dans la foulée aux autorités européennes. Autant dire que les téléphones risquent l’ébullition.

**A. C. et F.VdW.**